

Espaces urbains et gestion des déchets : les logiques d'acteurs contrastées dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)¹

Introduction

Aujourd'hui, il paraît difficile de s'intéresser à la gestion urbaine et aux questions de l'environnement urbain sans faire référence au développement durable. C'est une préoccupation majeure depuis quelques décennies pour les villes en général et celles africaines en particulier. Dans le processus de développement de ces villes, qui commence avec la colonisation (et antérieurement pour certaines d'entre elles), les politiques urbaines de gestion des déchets et de protection de l'environnement ne coïncident pas toujours avec les pratiques de la plupart des citoyens. Loin d'être hostiles à l'action publique, certains citoyens marquent une indifférence face aux activités d'assainissement de la ville qui sont menées par la municipalité de Ouagadougou et ses partenaires (les opérateurs privés et les associations qui s'occupent de la gestion des déchets). Les efforts que ces multiples intervenants déploient en matière de gestion des déchets ne semblent pas avoir une incidence sur les pratiques de certains citoyens qui se caractérisent par une certaine "désinvolture" dans la façon de disposer du bien déchu : le déchet.

Cette recherche consistera donc à montrer que le décalage qui existe entre les politiques urbaines et leur application sur le terrain repose sur des logiques contrastées dans le domaine de la gestion des déchets. Autrement dit, il s'agira de voir pourquoi et comment les pratiques de certains citoyens contrastent avec les politiques urbaines en matière de gestion de déchets ? Pour ce faire, nous aurons à analyser le discours des acteurs (les ménages) impliqués dans la gestion des déchets. Par contre, nous n'analyserons pas le discours des acteurs institutionnels (responsables de la direction de la propreté...).

Pour répondre à cette interrogation, nous présenterons notre cadre d'étude et l'état de la gestion des déchets à Ouagadougou. Puis, il s'agira de présenter notre méthode d'investigation et d'analyse. Ensuite, nous ferons le point des politiques urbaines de la ville de Ouagadougou. Enfin, nous verrons ce qui caractérise les logiques contrastées en matière de gestion des déchets ménagers et comment elles se manifestent en nous appuyant sur les données recueillies dans deux secteurs (secteurs 1 et 8) la ville de Ouagadougou.

¹ Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse en cours sur le thème : « Logiques identitaires et gestion des déchets ménagers dans le Ouagadougou "sale " et le Ouagadougou "propre". Les données de terrain que nous utilisons concernent la phase exploratoire de notre thèse et ont été collectées durant l'été 2003.

Etat de la gestion des déchets à Ouagadougou

Situé au centre du pays, Ouagadougou est la capitale politique du Burkina Faso. Comme les grands centres urbains, Ouagadougou doit faire face à une explosion démographique qui a des répercussions sur l'environnement². Ces conséquences se traduisent entre autres par l'accroissement des quantités de déchets et des difficultés liées à leur gestion. En effet, avec une population estimée à 1200 000 d'habitants (selon le dernier recensement de 2006), soit environ 394 hbts/km² et plus de 300 000 tonnes de déchets produits par an, soit 800 tonnes de déchets par jour, la ville de Ouagadougou, connaît des problèmes de gestion des déchets qui se caractérisent par : la présence de tas d'ordures à l'intérieur des cours d'habitations et des services administratifs, dans les rues, dans les espaces vides, sur les parcelles non mises en valeur, au milieu des voies, dans les cimetières, dans les marchés, dans les caniveaux prévus pour l'évacuation des eaux de pluie, etc. Ces types de dépôts sont localisés dans les quartiers périphériques, dans les quartiers populaires du centre-ville et surtout dans les quartiers spontanés - quartiers dont l'occupation ne relève d'aucun plan d'urbanisme et qui sont communément appelés "non lotis".

Quant au réseau de collecte des eaux usées il est largement insuffisant. En dehors des drains principaux au centre ville, il n'en existe pas à la périphérie. Au centre comme à la périphérie, *lorsqu'il y a des caniveaux, ils reçoivent en plus des eaux usées ou de ruissellement, des débris divers*. L'Enquête Démographique de 1991, a révélé que 81 % de la population des villes évacuaient les eaux usées dans la rue. Les caniveaux ne sont pas en reste.

Les médias tentent d'apporter leur contribution à la gestion urbaine à travers l'appel au civisme et au sens de la responsabilité qu'ils lancent respectivement aux populations et aux autorités municipales et gouvernementales tant par la presse audio-visuelle que par la presse écrite. Lorsque ce sont les quotidiens d'informations ou les hebdomadaires qui sont sollicités, les écrits sont soit le fait des journalistes, soit le fait des habitants de certains secteurs qui expriment leur "ras-le-bol" face aux tas d'ordures qui envahissent leur environnement. Dans la rubrique "Ombres et lumières" du quotidien d'information *le Pays*, dans une lettre ouverte, un résident du secteur 28 interpelle le ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, au sujet de cette immense poubelle à ciel ouvert qui porte le nom de Guing guitare-Tanga : « ...La décharge énorme, est le réceptacle de déchets de toutes origines (ménagères,

² D'après certaines projections démographiques, l'explosion démographique de Ouagadougou va se poursuivre. En 2051, Ouagadougou devrait concentrer près de 23% de la population du pays (CICRED-FAO, 2003).

septiques, etc.) déversées quotidiennement par des charrettes de ramassage, et même des camions... Monsieur le Ministre, outre la détérioration du cadre de vie, des habitants, ce qui rend la situation inacceptable, c'est que cette décharge à ciel ouvert menace la santé de milliers de citoyens en ce qu'elle est pratiquement entourée de lieux à haute concentration humaine que sont un collège (Marie Curie), une école franco-arabe, une fontaine publique, une église (Saint-Michel), un marché, et un peu loin, l'hôpital pédiatrique Charles De Gaulle qu'une bourrasque de vent chargée de miasmes à vite fait d'atteindre !... Monsieur le Ministre, tout ça, c'en est de trop. Il faut faire quelque chose... » (N°3258 du 24 novembre 2004).

A l'approche de la saison des pluies, les questions d'hygiène et d'assainissement deviennent des thèmes favoris et récurrents parce que durant cette période, les voies de communication sont souvent envahies par des eaux stagnantes et des déchets de toutes sortes : vieux vêtements, matières plastiques, matières fécales... C'est aussi la période où le paludisme et les dysenteries amibiennes sévissent, parce que les conditions climatiques et l'état du milieu (nids de poules et autres crevasses...) contribuent à la prolifération des insectes et des germes vecteurs de ces maladies. Malgré ces multiples interventions, les décharges spontanées demeurent. Là où les bacs à ordures sont disposés par la municipalité, leurs alentours offrent un spectacle presque semblable à celui des décharges spontanées : les ordures traînent sur le sol, les bacs sont pris d'assaut par les animaux en divagation, etc. Un Centre d'Enfouissement Technique (CET) a été mis en service depuis le 7 février 2005. Cette infrastructure est un des piliers de la mise en place du schéma directeur de la gestion de la ville de Ouagadougou. Avec ce nouveau dispositif, il s'agit de faire de Ouagadougou une "ville propre" à travers une meilleure organisation du service de précollecte des déchets auprès des ménages ; l'installation et la mise en service de centres de collectes (dans la majorité des secteurs) qui sont des dépôts de transit avant l'acheminement des déchets vers le CET ; et l'application du principe du pollueur-payeur. Selon les autorités municipales, cet objectif ne peut être atteint que si la population s'implique³. En d'autres termes, il faut que les logiques des décideurs/aménageurs et celles des populations coïncident. Pourtant, la gestion des déchets ménagers attire toujours l'attention parce qu'elle repose sur une variété de pratiques : proximité du cadre de vie des populations avec les ordures, manipulation de ces dernières, fréquentation des dépôts d'ordures par les enfants - qui sont chargés d'y déposer les ordures

³ « Je vous invite à avoir des gestes propres en organisant à l'échelle des ménages, une pré-collecte appropriée des déchets et à souscrire massivement au service d'enlèvement offert par les douze pré-collecteurs agréés, par la collectivité... » Propos de Simon Compaoré, maire de Ouagadougou, lors de l'inauguration du CET (*Sydwaya* du 8 février 2005).

et/ou qui les utilisent comme aires de jeux et de défécation. C'est ce que nous avons pu observer dans la rue 1.05 du secteur 1 où des enfants viennent déverser les ordures dans le bac déposé par la municipalité. Il est assez frappant de remarquer la permanence de certaines pratiques comme l'implication des enfants dans l'évacuation des ordures. Il y a une trentaine d'années déjà, Dao (1972 :151) constatait que : « Généralement, après le nettoyage de la maison, ce sont les enfants qui sont chargés d'aller déverser les ordures dans les rues. Au lieu d'arriver à l'endroit indiqué, ils déversent souvent les déchets sur la chaussée sans avoir à cœur qu'ils salissent encore les lieux. Même s'ils voulaient s'acquitter correctement de leur mission, le récipient est en général très haut pour qu'ils puissent l'atteindre. » Pourquoi de telles pratiques persistent en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics et les multiples acteurs (opérateurs privés, associations...) impliqués dans la gestion des déchets ? Cette situation est-elle due à des questions économiques⁴ ? Faut-il prendre en compte d'autres paramètres tels que les représentations, les croyances, les identités ? Pour tenter de répondre à ces questions nous avons d'une part tenu compte du fait que cette agglomération brasse des populations hétérogènes, venues de divers horizons (milieu rural, milieu urbain), et d'autre part, que celles-ci n'ont pas la même conception du déchet, ni le même rapport aux déchets et à l'espace qui constitue l'un des principaux supports de la gestion des déchets ménagers.

Méthodologie

Le déchet est tout objet que le propriétaire destine à l'abandon, dont il se débarrasse. Pour Gouhier (1999 : 81) « Le déchet en général et l'ordure en particulier correspond à une image globalement et unanimement négative : la saleté et la pestilence, la pollution et le danger, l'ombre et le néant, la mort et la putréfaction ». Ainsi, est-il synonyme de déclasserment, de déchéance, d'oubli, de décadence, d'innommable, d'ombre, de marge, de dévalorisation, d'exclusion, de souillure, de corruption... (Traoré, 2002 : 10).

Dans cette recherche, nous nous intéressons aux déchets ménagers. Seulement, cette catégorie est vaste parce que l'activité domestique produit plusieurs types de déchets. Dans une définition plus large, donnée par l'Encyclopédia Universalis (1996 : 586) « Les déchets sont les résidus solides issus de la vie domestique qui incluent : les ordures ménagères collectées de porte-à-porte ou déposées par les habitants en des lieux désignés à cet effet ; les

⁴ Dans la rubrique Société du quotidien *Sidwaya* (n° 4680 du 28 janvier 2003), un dossier intitulé : « Ordures ménagères : ces poubelles qui font vivre », parle des sources de revenus que procurent les décharges à certains ménages : récupération des sachets, de boîtes de conserves, d'emballage de bouillons...

déchets volumineux ou encombrants ; les déblais et gravats, ainsi que les déchets spéciaux en raison de leurs caractéristiques ou propriétés (inflammabilité, toxicité ou pouvoir corrosif, etc.) ; les déchets d'origine commerciale, artisanale ou industrielle qui peuvent être éliminés avec les ordures et qui y sont assimilés ». Cette définition se confond avec celle que donne Maystre, aux ordures ménagères : « On appelle ordures ménagères les déchets solides produits quotidiennement par les ménages. Les déchets des petits commerces, artisans locaux et petites entreprises sont assimilés aux ordures ménagères car, ils sont collectés et évacués selon le même mode. Il serait impossible de les identifier sans une campagne très coûteuse » (1981 : 2). Cependant, ces définitions ont un caractère restrictif. Elles n'incluent pas les déchets liquides et les boues issus de l'activité domestique. Ceux-ci sont constitués par les eaux usées domestiques et le contenu des fosses septiques et des fosses d'aisance des maisons d'habitation. La définition que nous donnons aux déchets ménagers prend essentiellement en compte les déchets solides (ordures ménagères), les déchets liquides (eaux de vaisselle, eaux de lessive, eaux de toilette...) et les boues (excréments humains et animaux...).

En ce qui concerne la gestion des déchets ménagers, nous avons pris en compte les notions de sale et de propre dont les perceptions peuvent avoir un impact sur la façon dont les acteurs disposent des déchets qu'ils produisent. En effet, même si la notion de propreté est universelle, les représentations et les modes opératoires qui lui sont associés ne le sont pas et les notions d'hygiène encore moins. Ce qui signifie que les hommes qui en matière de propreté agissent d'une façon différente, et dont les pratiques ne concordent pas avec les normes d'une société donnée, ne doivent pas systématiquement être considérés comme faisant de la "résistance". Ainsi que le mentionne Bertolini : « les questions d'hygiène font l'objet d'une sensibilisation infantilisante reposant sur un discours mimétique plus ou moins compris et répété à l'encan, et sur des slogans ressassés sans que les vecteurs et les modes de transmissions des maladies soient précisées... L'application de principes hygiénistes se heurte à des croyances locales diverses, à des conditions de vie différentes et à la pauvreté, qui rendent inefficaces les messages de sensibilisation ou les injonctions de l'autorité publique. A défaut d'être expliquées et culturellement partagées, les règles d'hygiènes sont reprises dans des réglementations alibi non appliquées. Pour certains, cette conception renvoie au souvenir de la période coloniale marquée par la répression et reste considérée comme une "affaire de Blancs". En outre, le culte de la propreté fait des autres des incultes ». (2006 : 149-150). Il faut plutôt percevoir leurs pratiques comme s'inscrivant dans des logiques différentes et chercher à comprendre les fondements de ces logiques.

C'est pourquoi notre réflexion porte sur les manières de concevoir et de faire des acteurs en matière de gestion des déchets ménagers dans le milieu urbain. Nous avons abordé ces manières de faire sous l'angle des logiques identitaires en postulant que la représentation du sale/propre a une influence sur le ou les modes de gestion des déchets ménagers. Notons d'abord - à l'instar de Segaud (1992 : 11) - que : « d'un point de vue sociologique, des groupes sociaux peuvent être caractérisés par la manière de gérer ce rapport [sale/propre] : chacun sait que l'autre, dans la ville est souvent caractérisé comme « sale » et qu'en témoignent tout à la fois le traitement qu'il fait des espaces publics et son souci des règles de l'hygiène élémentaire. On se trouve en présence de connotations négatives qui traduisent que des systèmes pratico-symboliques différents se côtoient et s'affrontent... »

Notre hypothèse repose donc sur la corrélation entre les logiques identitaires et les pratiques des acteurs en matière de gestion des déchets ménagers à Ouagadougou. Nous pensons que les modalités de gestion des déchets sont fondées sur des conceptions historiquement, socialement et culturellement relatives. Nous avons donc pris en compte le fait que le mode de gestion et le rapport aux déchets dépendent du cadre de socialisation - en tant que processus d'apprentissage de codes, de normes et de valeurs propres à son groupe d'appartenance - qui peut entraîner des divergences dans la perception des catégories du sale et du propre.

Afin d'éprouver cette hypothèse, outre la recherche documentaire qui nous a permis de faire le point sur les acteurs de la gestion des déchets et sur leurs pratiques, nous avons eu recours aux entretiens et à l'observation directe dans les secteurs 1 et 8 de Ouagadougou. Les entretiens, essentiellement semi-directifs ont été réalisés auprès des maîtresses de maison et des chefs de maison. En tenant compte du paysage multiculturel des deux secteurs, nous nous sommes entretenues aussi bien avec des burkinabè qu'avec des expatriés (Français, Suisses...). Ces entretiens avaient pour but de cerner le discours des acteurs à propos de leur rapport aux déchets ménagers, notamment la façon dont ils légitiment leurs pratiques. En ce qui concerne l'observation directe essentiellement réalisée au secteur 1, elle a consisté à observer les comportements des populations qui fréquentent le bac à ordures situé dans la rue 1.05. Il s'agit des riverains, des résidents du secteur et des employés de la municipalité (cantonnier, chauffeur de lève conteneur...). L'observation visait à saisir les décalages qui peuvent exister entre les pratiques des acteurs en matière de gestion des déchets et le discours qu'ils tiennent à ce sujet. Elle nous a permis de relever les pratiques au sein des ménages (que nous n'évoquons pas ici) et dans les rues, de saisir les décalages qui existent souvent entre "le geste et la parole" des acteurs. En effet, lorsque les acteurs sociaux livrent des

informations sur ce qu'ils sont ou croient être et sur leurs pratiques, ils le font en fonction de reconstructions sélectives. Cette reconstruction sélective est suscitée par l'interaction au cours de laquelle l'acteur tente de "faire bonne figure" (Goffman, 1974) de "se présenter sous son meilleure", de donner une "bonne image de lui", de ne pas perdre la face. Selon Goffman (1974 :14) : « ...dans les rencontres, chacun a généralement le droit de faire prévaloir la ligne d'action qu'il a adoptée, et de remplir le rôle qu'il s'est, semble-t-il, choisi... ». Toutefois, l'attention accordée à la présentation de soi, à l'image que l'on veut donner par le biais du discours ou des actes ne coïncide pas toujours avec la réalité qu'elle est supposée refléter. Au sujet des femmes qu'elle a enquêté à propos de leurs pratiques de propreté, Poloni note que : « Le statut d'observées positionne les femmes sous un regard, celui de l'enquêteur. Or occuper une place, ce n'est pas seulement avoir une place fonctionnelle ou structurelle, c'est aussi livrer une image de soi à laquelle les femmes ne sauraient déroger sans prendre le risque de détruire leur image identitaire. » (1990 : 285). L'effet "d'assignation statutaire" peut donc influencer le discours dans la mesure où les thématiques relatives aux déchets, aux notions de sale et de propre ont une forte connotation de jugement de valeurs. C'est pourquoi nous avons eu recours à l'observation directe tout en gardant à l'esprit qu'à cette phase également, l'enquêté peut porter un "masque", tenter de donner une bonne image de lui, jouer sur l'effet d'assignation statutaire. Quant à l'analyse des données, nous avons effectué une analyse de contenu. Plus précisément, notre analyse s'est appuyée sur la cohérence thématique entre les différents entretiens. Nous avons accordé une attention particulière aux thèmes et sous-thèmes relatifs aux représentations du sale et du propre chez les enquêtés ; à l'impact de ses représentations sur le mode de gestion des déchets ; et aux rapports que les enquêtés entretiennent avec l'espace.

Les politiques urbaines et l'aménagement de la ville de Ouagadougou

Sans égaler les capitales sous régionales comme Lagos, Accra, Abidjan et Dakar, Ouagadougou concentre la moitié de la population urbaine du Burkina. Résultant de la croissance naturelle et de l'immigration rurale massive, l'appropriation de l'espace urbain par cette population va se faire sans plan d'aménagement. Ainsi entre 1960 et 1980, les pouvoirs publics n'ont lotis que 1040 ha. Au cours de la même période, les quartiers d'habitations spontanées occupaient 4900 ha, soit près de 71% de l'espace urbain où habitaient 60% de la population. Il va falloir attendre les années 1980 pour assister à l'émergence d'une volonté politique en matière d'environnement et d'urbanisme.

L'une des premières décisions concerne la Réforme Agraire et Foncière (RAF). En stipulant que désormais la terre appartient à l'Etat, elle rend ce dernier responsable de la gestion de l'espace urbain tant au niveau de sa répartition que de ses attributions. Deux textes fondamentaux voient le jour : l'ordonnance n°84/050/CNR/PRES du 4 août, portant organisation agraire et Foncière au Burkina Faso, et son décret d'application n°85/404/CNR/PRES du 4 août 1985. De grandes réformes sont alors entreprises. Ce fut d'abord la création d'un Domaine Foncier National, constitué par toutes les terres situées dans les limites du territoire national. L'Etat est donc le seul propriétaire foncier, les chefs coutumiers n'ont donc plus aucun droit sur la terre (Compaoré, Kaboré, 1998 : 84).

Si la RAF visait déjà à casser l'autorité des chefs coutumiers, cette volonté de rupture sera renforcée par la division de la ville de Ouagadougou en trente secteurs. Cependant, la réorganisation des quartiers en secteurs n'est pas venue à bout des quartiers en tant que réalité. Les Ouagalais continuent toujours à se situer par rapport aux quartiers comme nous le verrons dans les extraits d'entretiens que nous avons cités.

A partir de 1984, les actions seront ciblées sur la politique de l'habitat. « Au cours de cette période, des lotissements massifs ont eu lieu pour répondre d'une part, aux besoins pressants de terre à bâtir d'une population en croissance rapide et d'autre part, garantir un meilleur assainissement à la ville » (Compaoré et Kaboré, 1998 : 82). Ceux-ci sont accompagnés de la mise en place de services urbains de base comme les points d'eaux, le tracé et la construction des routes...

Cependant, l'étendue de la ville de Ouagadougou et la mauvaise répartition des équipements urbains ne permettent pas d'assainir le cadre de vie. En effet « plus de 60% de ses équipements isolés sont concentrés au centre ville. Dans les secteurs périphériques restructurés, les femmes continuent donc de se diriger vers les puits traditionnels aux eaux de qualité douteuse. » (Idem, p. 89).

En ce qui concerne les déchets solides, l'explosion urbaine va vite déborder les capacités de gestion des services municipaux. En 1988 sera mis en place l'Office National des Services d'Entretien, de Nettoyage et d'Embellissement (ONASENE) qui n'arrivera pas à faire face à la demande. Progressivement des institutions privées s'installent. Il s'agit entre autres de l'Express Précoopérative du Faso (ECOFA) qui deviendra l'Entreprise de Collecte et de recyclage d'Ordures et de Nettoyage du Faso (ECONFA). A côté de ces structures, d'autres aux infrastructures plus rudimentaires interviennent dans les secteurs périphériques. Ces interventions qui avaient pour but de pallier les insuffisances des services municipaux et de l'ONASENE ne permettront pas de satisfaire l'enlèvement des ordures dans les ménages.

En 1996, l'ONASENE sera liquidé. La municipalité se retrouvera au cœur de la gestion des déchets, avec sa direction de la propreté urbaine dont les agents assurent le nettoyage des chaussées et des accotements des artères principales de la ville. En outre, ils s'occupent de l'enlèvement des ordures dans les secteurs centraux auprès de certains ménages abonnés au service de ramassage des ordures et dans les zones d'activités commerciales comme les marchés. Toutes ces interventions auxquelles il faut ajouter celles des opérateurs privés et des associations n'ont pas réussi à faire disparaître les tas d'immondices dans certains secteurs de la ville. En effet, il n'est pas rare de voir que les endroits qui viennent d'être nettoyés par le personnel municipal soient immédiatement couverts de détritrus par des passants qui n'hésitent pas à jeter ce qui les encombre. Qu'est ce qui explique de telles pratiques ? C'est que nous avons voulu savoir en nous intéressant aux secteurs n°1 et n°8.

Caractéristiques des secteurs n°1 et n°8

Cette divergence dans les modalités de gestion des déchets ménagers, nous avons pu l'étudier dans deux secteurs centraux de la ville de Ouagadougou : les secteurs 1 et 8. Figurant parmi les premiers lotissements, successivement réalisés en 1949 et 1956, le secteur 1 est situé dans l'arrondissement central de Baskuy, l'un des secteurs les plus peuplés de la ville compte tenu des activités commerciales qui s'y déroulent et du fait qu'il y a de nombreuses cours d'habitation dans lesquelles s'entassent plusieurs générations d'une même famille. Il est composé de quartiers saints comme St-Léon. Les voies de circulation sont étroites et les cabarets (débit de bières traditionnelles, « *dolo* ») fréquents. Globalement, l'habitat y est de moyen et de bas standing. Une importante partie de la population est analphabète. Au secteur 1, la restauration est l'activité de prédilection des femmes. Ce qui génère une forte production d'eaux usées qui échouent dans la rue et les caniveaux - quand ceux-ci existent - prévus pour l'évacuation des eaux pluviales. En outre, dans certaines rues de ce secteur les rues sont utilisées comme aire de défécation par les enfants. Ainsi, pour cette résidente de la rue 1.05 âgée d'une trentaine d'année : *« il y a une forte présence de commerçantes dans le quartier, surtout celles qui vendent le haricot, le "gaonré"⁵, c'est vraiment de l'eau qui pue. Les eaux jetées dégagent des odeurs nauséabondes. Nous avons un problème particulier dans ce quartier qui est le fait que les enfants défèquent aux abords des voies. Ce sont les enfants de la rue. Un enfant ne peut pas quitter ailleurs pour venir faire les selles ici. Et quand tu veux*

⁵ Il s'agit d'un plat à base de haricot.

t'opposer, sa maman est capable de te dire que son enfant ne l'a pas fait devant ta cour. Pour ne pas avoir des problèmes, c'est préférable de se taire et faire semblant de ne pas voir. C'est tout ! » Ces modes des gestions des déchets représentent autant de forme d'intrusion dans l'espace de vie du voisin (pollution olfactive et visuelle).

Certains résidents de ce secteur possèdent des champs aux sorties de la ville. Avant la mise en service du CET, le secteur était équipé de bacs à ordures. Ces derniers étaient remplis directement par les ménages notamment par les enfants et par les particuliers qui vont de porte à porte pour enlever les ordures moyennant une rétribution. Dans le cas de la rue 1.05, bac à ordures déposés à quelques mètres des maisons d'habitation, créaient ainsi des nuisances olfactives, visuelles et faisaient courir des risques sanitaires graves pour les riverains. Les altercations étaient fréquentes entre ces derniers et ceux qui venaient se débarrasser de leurs ordures.

Quant au secteur 8, il abrite le quartier "Petit Paris". Selon Kouma⁶ « Quand un VIP-diplomate, directeur d'organisation ou d'ONG- débarque à Ouagadougou, (et peut-être parfois même depuis son départ), il n'a que trois quartiers en tête : la Rotonde⁷ bien sûr ; la Zone du bois évidemment ; Gandin, last but not least ...ces quartiers sont d'un charme douillet dont la publicité n'est plus à faire. Y avoir ses pénates, pour tout very important person est donc sinon une exigence, du moins un rêve de tout premier ordre. Ce n'est pas pour rien que Gandhin en est venu à s'appeler, Petit-Paris, atavisme colonial qui veut que tout ce qui est chic vienne de l'ancienne métropole ou se réfère tant soit peu à la ville lumière.» Le service de ramassage des ordures ménagères est y plus élaboré. Il n'y a pas d'altercations qui puissent résulter du mode de disposition des déchets. Ces quartiers à hauts standings sont desservis par le service de ramassage de la municipalité et par des opérateurs privés. Y résident des expatriés (fonctionnaires internationaux, coopérants, hommes d'affaires, etc.) et dans une moindre proportion des nationaux. Les résidents de ces quartiers ont des revenus élevés et les moyens de s'offrir les services d'une ou de plusieurs personnes pour l'entretien de leur maison, et pour l'enlèvement des ordures.

⁶ In *l'Observateur paalga*- sous la rubrique : *si Ouagadougou m'était conté*, le 3 septembre 1993.

⁷ Ce quartier abrite la résidence de nombreux ambassadeurs.

Quelques caractéristiques des secteurs étudiés

	Secteur 1	Secteur 8
Standing des habitations	Moyen et bas standing	Haut standing
Typologie des voies	Très étroites par endroit	Larges
Types d'activités	Zone commerciale, administrative et résidentielle	Zone administrative et résidentielle
Personnes en contact avec les déchets ménagers	Les femmes et les enfants du ménage	Les employés de maison (cuisinier, homme ou femme de ménage, gardien...)
Mode d'évacuation des déchets ménagers	Présence de certains bacs à ordures à proximité des habitations et ramassage de porte à porte	Abonnement auprès de la municipalité, des opérateurs privés ou des associations.

Des pratiques et des logiques contrastées

Au secteur 1, pour de nombreux habitants l'essentiel c'est de se débarrasser de ses ordures. Selon une riveraine du bac à ordures : « *Les gens croient que l'essentiel c'est de se débarrasser des ordures. Ils ne se soucient guère de leur propre santé, ni de la santé d'autrui.* » Les notions d'hygiène sont très peu présentes. Aucun lien n'est fait entre l'état du cadre de vie et les problèmes de santé qui peuvent en découler. Comme le souligne Poloni (1990), si la propreté est universelle, les règles d'hygiène élaborées au 20^e siècle ne le sont pas. Une distinction est également faite entre l'espace privé et l'espace public. L'espace privé fait plus l'objet d'attention que l'espace public qui est perçu comme n'appartenant à personne. Il est l'objet d'un "laissez-aller". On est libre d'y faire ce qu'on ne s'autoriserait pas à faire chez soi. La devanture de la cour et le « six-mètres » sont alors utilisés comme espace de délimitation de la frontière territoriale avec les Autres. On y fait tout ce qui est sale : on y jette ses ordures, les eaux usées de la vaisselle et de la douche, on y urine « au hasard », on y creuse la fosse septique et les puits perdus qui souvent ne sont pas couverts, on y défèque et, en hivernage, la nuit, on y dépose ses excréta provenant de la vidange des latrines, en espérant que la prochaine pluie emportera les eaux usées et les excréta « hors de vue et de nez ».

Si les mauvaises odeurs dégagées par le contenu du bac à ordures de la rue 1.05 résultent de la putréfaction des ordures ménagères, cette putréfaction est aussi provoquée par les riverains qui jettent les eaux usées aux alentours du bac à ordures. Même s'ils s'accordent à énumérer les nuisances créées par la présence du bac (cendres dispersées en saison sèche, pourriture en saison pluvieuse), très peu d'entre eux font le lien entre leurs propres pratiques

et les nuisances qu'elles peuvent engendrer ou accentuer. C'est ce que constate un habitant de la rue 1.05 dont l'habitation est assez éloignée du bac à ordures : « *Je peux dire que ce sont surtout ceux qui habitent à proximité des bacs qui sont les principaux responsables de la saleté car les eaux de vaisselles ou de lessive sont déversées dans le bac. Ensuite, il y a ceux qui laissent les enfants se soulager non loin du bac. Et enfin, ceux qui continuent à verser les ordures même quand le bac est plein. Donc, vous voyez, cela nous indispose vraiment.* » Nos observations ont également confirmé le fait que ce sont les enfants de certains riverains qui transforment les alentours du bac à ordures en aires de défécation. Ce sont effectivement les riverains, en l'occurrence les femmes qui déversent les eaux usées autour du bac. Ce faisant, comme le souligne une résidente du secteur 8 : « *Quand un endroit est sale, les gens n'ont aucun scrupule à jeter.* » En fait, tout se passe comme si la saleté appelle la saleté. En d'autres termes : « *pourquoi prendre des précautions si les riverains du bac, ne font rien pour donner l'exemple ?* »

Bien que la présence du bac à ordures raccourcisse les distances à parcourir pour se débarrasser des ordures, les riverains subissent cette présence. Certains parmi eux estiment que c'est parce qu'ils sont faibles que la présence du bac leur est imposée. Ils s'appuient sur le fait que de tels bacs ne sont pas à proximité des habitations dans les quartiers résidentiels : C'est ce qu'affirme un riverain du bac à ordures : « *...dans les quartiers résidentiels, vous ne pouvez pas voir les bacs là posés comme ça parce que eux, ils sont peut-être des grands* » (*sic*). Ce sentiment est renforcé par le fait que le rythme d'enlèvement du bac n'est pas respecté. « *Il faut aussi prendre note que le bac est souvent rempli, mais nous devons attendre trois à quatre jours pour qu'il soit vidé.* »

Ensuite, il y a la nature du déchet qui influence la façon dont il est pris en charge. Par exemple, les coques d'arachide et le sachet d'eau vide ne sont pas toujours considérés comme des déchets car ils ne choquent pas la vue, ne sentent pas mauvais. Pourtant, le déchet, c'est aussi ce qui n'est pas à sa place. Dès l'instant où dans la perception du déchet la dimension désordre n'est pas toujours prise en compte, il va sans dire que le mode de disposition des déchets s'en ressent.

Au secteur 8, un soin particulier est accordé à la gestion des déchets. Des fûts recueillent l'ensemble des ordures avant que ceux-ci ne soient enlevés par la municipalité ou par un privé. Ces fûts sont souvent placés dans la cour pour éviter que leur contenu ne soit fouillé par les enfants venant des quartiers et secteurs limitrophes ou que les fûts même ne soient volés. La gestion des déchets incombe au personnel de maison dont l'activité est surveillée par la maîtresse de maison. Cette situation s'explique par le fait que la vision de ce

personnel de maison ne coïncide pas toujours avec celle des employeurs. C'est ce que nous explique un chef de ménage du secteur 8 : « *Un exemple concret, vous venez dans un quartier comme celui-ci, vous entrez dans une maison où il y a des domestiques ou des ouvriers qui travaillent selon ce que le chef de ménage ou sa femme veut... Ils vous trouveront agaçant mais ils ne vous le diront pas. C'est à l'extérieur en bavardant avec d'autres qu'ils diront, c'était comme ça mais mon patron a tenu à ce que je balaie davantage alors qu'ici, quand tu vois c'est vraiment propre. Oui c'est propre mais tu sais, ces gens-là sont assez tatillons et ils ont l'habitude de vivre comme le blanc.* » En effet, « Parce que la propreté ou la saleté n'existe pas, sinon aux yeux de l'observateur » (Douglas, 1981 : 24), cette différence de perception du sale et du propre conduit à des rapports tout aussi différents aux déchets. Si pour les premiers les déchets réfèrent à des odeurs particulières, à des déchets particuliers, les seconds prennent en compte ces aspects mais intègrent des notions d'esthétique et d'ordre. Les employés de maison, ont eux aussi, une représentation de l'ordre et de l'esthétique mais ils s'inscrivent dans un registre différent de celui de leur employeur. « Bien qu'il existe des cas où la fonction dominante de la pratique se désigne sans trop d'équivoque, on n'est pratiquement jamais en droit de supposer que les acteurs sociaux appartenant à des couches sociales différentes, attendent les mêmes choses de la même pratique. » (Bourdieu, 1979 : 232) Au-delà de la différence de conception du sale et du propre, il y a une forme de stigmatisation de l'autre. Dire que le patron "fait le blanc" parce qu'il est exigeant en matière de propreté, c'est aussi marquer sa différence en termes de groupes d'appartenance. Au cœur de cette opposition, il y a l'héritage de perceptions et de manières de faire différents qui se sont cristallisés depuis l'époque coloniale. Durant cette période, c'est le colonisateur qui introduit les mesures d'hygiène et veille à leur respect (arrêtés municipaux...). Ces mesures d'hygiène étaient à géométrie variable selon qu'elles s'appliquaient à un européen (un blanc) ou à un indigène (un noir)⁸. Après les indépendances (1960), les premiers intellectuels noirs prennent le relais de l'action coloniale en matière d'assainissement. Ils travaillent et/ou résident le plus souvent dans l'ancienne ville blanche. Quant à leurs employés de maison, ils sont généralement originaires de milieux agricoles où ils ont appris à cohabiter avec des déchets putrescibles qui servaient de fertilisant pour les cultures. Ces déchets organiques étaient entreposés devant les cours d'habitation en attendant leur utilisation. Arrivés en ville,

⁸ En 1928, le service d'hygiène organisa une campagne d'information des indigènes sur l'utilisation de l'eau et les mesures de protections des puits. De plus, ils furent encouragés à construire des canaris filtrants. La même année, les européens furent mis en garde par voie de circulaire et de petites affiches contre « les dangers de l'eau stérilisée par des procédés autres que l'ébullition et les procédés chimiques car même s'ils connaissaient les méthodes de stérilisation de l'eau par ébullition et par javellisation, ils ne les utilisaient pas suffisamment. » (Ricard, 2002). Cet exemple illustre la différence de traitements entre les européens et les indigènes.

ces anciens ruraux qui habitent dans des quartiers populaires n'ont pas toujours fait la différence entre le milieu rural où l'espace est ouvert et le milieu urbain où l'espace, fermé offre moins de possibilités de stockage des déchets à proximité des habitations.

La comparaison de la perception que l'on a des déchets et de leur mode de gestion dans ces deux secteurs, permet de constater que la conception des habitants du secteur 8 s'accorde plus avec celle des décideurs/aménageurs qui veulent rendre la ville "propre".

Au secteur 8, tout est mis en œuvre pour être conforme à l'image que l'on se fait de la zone résidentielle "Petit paris". Un résident de cette zone, un diplomate estime que : « *Les résidents sont de hautes personnalités et des expatriés qui se soucient de leur apparence, de l'image de leur pays d'origine. Peut-être que lorsqu'ils retournent chez eux les choses changent.* » Quoiqu'il en soit, les habitants tentent de maintenir une harmonie entre l'espace privé et l'espace public en évitant que les poubelles ne débordent. Au besoin, ils font appel à d'autres services de ramassage d'ordures lorsque celui auquel ils sont abonnés est défaillant. Au secteur 1, même lorsque le bac à ordures est plein, très peu d'habitants évitent d'y ajouter des ordures. La perception du sale et du propre chez les habitants du secteur 8 prend plus en compte les notions d'hygiène qui les conduisent, s'il le faut à disposer de poubelles avec couvercles afin d'éviter la prolifération des mouches qui sont de potentiels vecteurs de maladies. Au secteur 1, ces notions ne sont présentes que chez quelques habitants qui sont instruits. Il s'agit par exemple de la riveraine précédemment citée qui associe la présence des ordures aux problèmes de santé. Ce qui n'est pas le cas de la majorité des femmes de la rue 1.05 qui laissent les enfants, y compris les leurs, déféquer à quelques mètres des étalages où elles vendent de la nourriture directement consommables (riz, galettes...)

C'est au secteur 8 que les résidents sont les plus sensibles aux questions environnementales. Ils ont marqué leur préoccupation par rapport à l'invasion de la ville par les sachets plastiques. Au secteur 1, ce sont surtout les riverains du bac à ordures qui se sont plaints de l'invasion de leurs habitations par les sachets plastiques issus du bac.

Conclusion

Les modalités de gestion des déchets reposent sur des logiques contrastées qui sont dues au fait que la définition des déchets est relative. Cette relativité n'empêche pas de souligner que les moyens vétustes mis en place par la municipalité et les autres intervenants de la filière n'encouragent pas des changements de pratiques. Pour Compaoré et Kaboré (1998 : 98) : « Certains comportements des citoyens (pollution des eaux, insalubrité des

habitations) sont liés à l'incapacité des pouvoirs publics d'asseoir une politique urbaine cohérente ». En témoignent, les bacs à ordures qui ne sont pas régulièrement enlevés par la municipalité ou les opérateurs privés et les associations qui n'arrivent pas à satisfaire les demandes des ménages surtout en saison pluvieuse, période pendant laquelle la quantité de déchets végétaux augmente avec la taille des arbres. En outre, les modalités de gestion des déchets ont une connotation culturelle à partir du moment où ce qui est déchet, sale ou propre pour les uns ne l'est pas pour les autres.

Ainsi, les transformations du mode de vie qui ont cours dans les villes africaines en général et celle de Ouagadougou en particulier n'affectent qu'une infime partie de la population. Ela (1983 : 69-70), souligne que : « la plupart des immigrés vivent dans des conditions trop précaires pour s'enraciner vraiment en ville et en assumer toute la mentalité. Le domestique, l'artisan, le petit commerçant, ou le chômeur éprouvent-ils le sentiment d'être chez eux dans les baraques sordides où ils ne peuvent survivre qu'avec des ressources modestes ? Ne sont-ils pas trop occupés par la lutte pour leur propre subsistance pour s'acclimater à la vie urbaine et s'intéresser à leur environnement ? Les conditions de vie d'une population flottante ne contribuent pas à créer un véritable " esprit citoyen " ». Cet esprit citoyen, ce sens du civisme que sollicitent les autorités municipales pour faire de Ouagadougou une ville propre et pour préserver son environnement, est d'autant moins présent chez la majorité des urbains que leurs priorités sont ailleurs. Il s'agit de la satisfaction des besoins élémentaires tels que l'alimentation et la santé. Toutefois, la question se pose de savoir si la multitude des priorités ne constitue pas un cercle vicieux. Les problèmes de santé publique qui sont susceptibles de découler des difficultés liées à la gestion des déchets ne font qu'aggraver la précarité des citoyens dont les conditions de vie sont les plus modestes.

Cette communication ouvre d'autres pistes de réflexions qui concernent :

- Le rapport que les populations font entre la gestion des déchets et leur santé ;
- La perception du principe du pollueur-payeur par les ménages ;

Bibliographie

BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, les éditions de minuit, Coll. Le sens commun, 670 p.

COMPAORE G. et T KABORE I., 1998, « Gestion urbaine et environnement : l'exemple de Ouagadougou (Burkina Faso) », in Bley et al. (éds. Scientifiques), *Villes du Sud et environnement*, SEH, Université de Provence, Marseille, pp. 80-99 pp.

DOUGLAS M., 2001, *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris : La Découverte, Paris, Coll. La Découverte poche, 205 p.

ELA J.-M., 1983, *la Ville en Afrique noire*, Paris, Karthala, 219 p.

ENCYCLOPÉDIA UNIVERSALIS, 1996, corpus 18 Phénicien–Proclus, édition Encyclopédia Universalis, Paris.

FAO-CICRED, 2003, *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : Le Burkina Faso, une étude de cas*, Rome-Paris, FAO-CICRED 114 p.

GOFFMAN E. 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, éditions de Minuit, coll. Le Sens commun 230 p.

GOUHIER J., 1999, « La marge: entre rejet et intégration » in *Le déchet, le rebut, le rien* (sous la direction de Jean-Claude Beaune), éd. Champs Vallon, p. 80-89.

LES EDITIONS PAYS, 2004, Quotidien indépendant d'informations générales, n°3258 du 24 novembre 2004.

MAYSTRE L. Y., 1981, *Les déchets solides*, EPFL, 78 p.

OBSERVATEUR Paalga, 1993, *Si Ouagadougou m'était conté*, n° du 3 septembre, rubrique hebdomadaire du quotidien L'observateur paalga (1992-1995).

POLONI A., 1990, « Sociologie et hygiène : des pratiques de propreté dans les secteurs périphériques de Ouagadougou », in D. Fassin et Y. Jaffré (éds), *Sociétés, développement et santé*, Paris, Ellipses/AUPELF, p. 273-287.

RICARD A., 2002 « L'invention d'une capitale coloniale : Ouagadougou de 1919 à 1932 », in Clio n°7 (<http://www.up.univ-mrs.fr/~wclio-af/numero/7/introduction.html>)

SEGAUD M., 1993, *Le propre de la ville : pratiques et symboles*, Paris, L'Harmattan.

SIDWAYA, 2005, quotidien d'informations générales, n° du 8 février 2005.

TRAORE M., 2002, Logiques identitaires et gestion des déchets ménagers en milieu urbain : l'exemple de Ouagadougou, Mémoire de DEA de Sociologie, UFR des Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers, 107 p.